



**Yves DAUGE**  
Ancien sénateur d'Indre et Loire  
Adjoint au maire de Chinon  
Coprésident du PFVT



---

**9<sup>ème</sup> Session du Forum Urbain Mondial**  
**LE PAVILLON FRANCE – UN ESPACE POUR TOUS LES ACTEURS FRANCAIS DE L'URBAIN**  
**Kuala Lumpur, Malaisie, 07-13 Février 2018**

---

### **LE FORUM URBAIN MONDIAL**

Organisé par ONU-Habitat depuis 2002, le Forum Urbain Mondial (FUM) est la principale conférence internationale sur le développement urbain. Le FUM est un événement multi-acteurs, un lieu d'échanges d'expériences de tous les acteurs de l'urbain : publics, privés, société civile, chercheurs et universitaires, etc. La 9<sup>ème</sup> Session du FUM se tiendra du 07 au 13 février 2018, à Kuala Lumpur (Malaisie), sur le thème *Villes 2030 – Villes pour tous : Mettre en œuvre le Nouvel Agenda Urbain*.

Les précédents FUM ont réuni plusieurs milliers de participants autour des engagements internationaux en matière de développement urbain durable :

- 2010, Rio de Janeiro : 13 000 participants
- 2012, Naples : 8 000 participants
- 2014, Medellin : 20 000 participants

Plus de 25 000 participants sont attendus pour le FUM 2018 à Kuala Lumpur.

### **CONTEXTE ET ENJEUX POUR LES ACTEURS FRANCAIS**

Le FUM de février 2018 sera le premier rendez-vous international des acteurs de l'urbain depuis l'adoption du Nouvel agenda urbain lors de la conférence Habitat III en octobre 2016. Le FUM sera centré sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable adoptés en 2015 et du Nouvel Agenda Urbain adopté à Quito.

Il s'agira ainsi de valoriser les actions françaises qui contribuent à ces engagements internationaux et de renouveler l'engagement des acteurs français de l'urbain pour un développement urbain inclusif et durable.

En outre, en juillet 2018, se tiendra à New-York le Forum Politique de Haut Niveau (HLPF 2018) qui sera consacré à la revue des progrès effectués sur 6 des 17 ODD, dont l'ODD 11 – Rendre les villes et établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables. Le FUM de Kuala Lumpur offre ainsi l'opportunité de discuter, en amont, des premiers résultats à valoriser en la matière.

## **MOBILISATION DES ACTEURS FRANÇAIS**

Le PFVT a été mandaté par ses co-présidents afin d'organiser la participation des acteurs français et de la valoriser. Pour ce faire, un listing des participants français ainsi qu'un programme des actions/ événements organisés par les acteurs français seront élaborés pour partage entre les membres et diffusion/ communication sur les événements français.

Nous invitons tous les acteurs français qui participeront au FUM à se rapprocher du ST-PFVT (contact.pfvt@expertisefrance.fr) afin d'être inscrit sur la liste des acteurs présents. N'hésitez pas à compléter le formulaire ci-joint avec les informations concernant la participation de votre organisation au FUM ainsi que les événements que vous projetez d'y organiser (même à l'état de candidatures déposées pour atelier, événement réseau, formation auprès des organisateurs).

L'inscription au FUM est individuelle et gratuite. Elle est à faire sur le site du FUM [www.9wuf.org](http://www.9wuf.org).

## **UN PAVILLON FRANCE POUR REUNIR LES ACTEURS FRANÇAIS DE L'URBAIN**

Le Pavillon France accueillera les acteurs français de l'urbain présents à Kuala Lumpur. Il sera conçu comme un espace multi-acteurs convivial, un lieu de valorisation des expériences françaises, un endroit privilégié de rencontres entre les acteurs français et les participants internationaux.

Le Pavillon France sera localisé dans l'espace d'exposition du FUM, au Centre des Congrès de Kuala Lumpur, situé au cœur du quartier des affaires de la ville. L'espace d'exposition occupera les halls 1 à 5 en rez-de-chaussée sur 12 000 m<sup>2</sup> environ, facilement accessibles au grand public et aux participants du FUM. L'espace d'exposition sera ouvert de 09.00 à 18.30.

L'objectif du PFVT est de **créer un pavillon d'acteurs français au cœur des événements du FUM**. Sur une surface de 80m<sup>2</sup>, le Pavillon France pourra accueillir des événements, organisés ponctuellement par les acteurs français et ouverts à tous, dans différentes configurations. Il offrira un espace pouvant accueillir :

- des ateliers, débats, petits déjeuners ou autres échanges ;
- des expositions, projections vidéos, etc. ;
- la diffusion de documentation en libre-service ;
- l'organisation de rendez-vous bilatéraux entre acteurs français ou avec des acteurs internationaux.

## **LE PROGRAMME DU PAVILLON FRANCE**

Les animations du Pavillon France seront axées sur la mise en œuvre de l'ODD 11. Les cibles de l'ODD 11 seront ainsi des entrées pour l'organisation de demi-journées thématiques sur le pavillon (cf. cibles de l'ODD 11 en annexe). Les membres du PFVT sont invités à proposer des animations sur ces différentes thématiques. Une sélection des animations sera effectuée par le secrétariat technique du PFVT. Il sera accordé une attention particulière à la cohérence entre les animations proposées et le thème du FUM.

Les membres du PFVT qui souhaitent organiser des activités sur le Pavillon sont invités à manifester leur intérêt auprès du secrétariat technique **au plus tard le 15/12/2017**, en décrivant brièvement l'événement qu'ils souhaitent mettre en place (objectifs, public cible, focus thématique, format, plage horaire envisagée).

### **FINANCEMENT DU PAVILLON FRANCE**

Les acteurs français qui le souhaitent peuvent contribuer au financement du Pavillon France. Sur la base de cette contribution financière, ils se verront attribuer le statut de « Financier du Pavillon France » qui leur donnera accès à :

- une mise en avant sur le mur des logos
- une mise en avant sur le programme d'animation du Pavillon France et autres publications qui seront diffusées lors du FUM
- la salle de réunion privée du Pavillon

Les membres du PFVT qui souhaitent bénéficier du statut de « Financier du Pavillon France » sont invités à contacter le secrétariat technique **au plus vite** pour explorer les modalités de leur contribution financière.

### **COMITE DE PILOTAGE DU PAVILLON FRANCE**

<b>Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères</b>	Julie Salagnac-Diop Bernard Humbaire (communication)
<b>Ministère de la Cohésion des territoires Ministère de la Transition écologique et solidaire</b>	Yves-Laurent Sapoval Hervé Boisguillaume Christine Weill Béatrice Galin (communication)
<b>Secrétariat technique du PFVT</b>	Melody Houk (coordinatrice) Camille Le Jean

### **CONTACTS PFVT**

Pour tous vos projets relatifs à la participation de votre organisation, à l'animation du Pavillon France, au sponsoring financier ou autre, merci d'écrire aux 2 adresses suivantes :

- [melody.houk@pvt.fr](mailto:melody.houk@pvt.fr)
- [contact.pvt@expertisefrance.fr](mailto:contact.pvt@expertisefrance.fr)

**ANNEXE – LES CIBLES DE L’ODD 11 “Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables”**

**Les cibles de l’ODD 11**

11.1 D’ici à 2030, assurer l’accès de tous à un **logement et des services de base** adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis

11.2 D’ici à 2030, assurer l’accès de tous à des **systèmes de transport** sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées

11.3 D’ici à 2030, renforcer l’**urbanisation durable** pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays

11.4 Redoubler d’efforts pour protéger et préserver le **patrimoine culturel et naturel mondial**

11.5 D’ici à 2030, réduire nettement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les **catastrophes**, y compris celles qui sont liées à l’eau, et réduire nettement la part du produit intérieur brut mondial représentée par les pertes économiques directement imputables à ces catastrophes, l’accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable

11.6 D’ici à 2030, réduire l’**impact environnemental négatif** des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l’air et à la gestion, notamment municipale, des déchets

11.7 D’ici à 2030, assurer l’accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des **espaces verts et des espaces publics** sûrs

11.a Favoriser l’établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l’échelle nationale et régionale

11.b D’ici à 2020, accroître considérablement le nombre de villes et d’établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d’action intégrés en faveur de l’insertion de tous, de l’utilisation rationnelle des ressources, de l’adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux

11.c Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux